

14 FCV-Moanda-Mounana

Moanda/Social

Un jeune, un permis de conduire

C-MM

Moanda/Gabon

L'ONG "Dynamique gagnant-gagnant" vient de signer, avec le responsable de l'auto-école "La concorde", une convention de formation en conduite au bénéfice des jeunes des départements de la Lebombi-Leyou et de la Lekoko, en quête d'un premier emploi.

EN dépit de son tissu industriel dynamique, Moanda connaît un réel chômage des jeunes. Il en est de même dans la ville voisine de Bakoumba, dans le département de Lekoko, avec la fermeture de la Société d'exploitation du parc de la Lekedi (Sodepal). Le phénomène reste le contraste le plus important auquel les jeunes de ces deux localités sont confrontés, avec une conséquence directe, l'oisiveté de ces derniers. Nombreux sont toujours en quête d'un premier emploi, soit faute de qualification, soit de niveau scolaire requis, ou encore d'offres de travail, bien que certaines initiatives privées essayent de maintenir l'activité économique. C'est fort de cette réalité



Photo : C-MM

Le président d'honneur de la Dynamique gagnant-gagnant, Jean Valentin Leyama (C) signant la convention avec l'auto-école "La concorde" en présence du coordonnateur du projet, Judicaël Ndzengue (costume sombre à gauche). Photo de droite : M. Léyama présentant le chèque de paiement des cours pendant que le directeur de l'auto-école, M. Guigui, paraphe à son tour la convention.



Photo : C-MM

socio-économique que le président d'honneur de l'ONG "Dynamique gagnant-gagnant", Jean-Valentin Leyama, a signé, dernièrement, avec le patron de l'auto-école "La concorde", M. Guigui, une convention de formation en conduite au bénéfice des jeunes des deux départements de Lebombi-Leyou et de Lekoko, en quête d'un premier emploi.

Ainsi, chaque mois, et sur une période de six mois, 15 jeunes préalablement recensés suivront gratuitement des cours de conduite pour l'obtention d'un permis de conduire qui leur permettra, certainement, de trouver un emploi. Pour ce faire, une commis-



Photo : C-MM

Les jeunes de Moanda en quête d'un premier emploi.

sion coordonnée par Judicaël Ndzengue sera mise en place pour décider des critères d'éligibilité à l'accès aux cours de conduite. Au total, plus de 70 jeunes en seront bénéficiaires. Le secteur du transport

reste la seule alternative d'emploi pour ces jeunes. En effet, une fois le permis de conduire en poche, ces derniers pourront trouver un emploi de taximan, chauffeur de bus de transport ou se mettre à leur

propre compte, en intégrant le transport interurbain, propice en haute saison et par la qualité des voies d'accès. C'est le cas des axes Moanda-Franceville et Moanda-Lastoursville ou

Koula-Moutou, dont les voies sont entièrement bitumées ; et dans les trois quarts pour l'axe Moanda-Bakoumba.

A travers son initiative, l'ONG "Dynamique gagnant-gagnant" reste fidèle au partenariat scellé avec le chef de l'Etat qui a inscrit, entre autres, la formation des jeunes dans la nouvelle décennie.

De fait, pour M. Leyama, « à travers ces cours de conduite, nous restons dans la philosophie d'apprendre aux jeunes à pêcher, au lieu de leur donner tout le temps du poisson, ce qui ne les affranchit pas de la dépendance. Or, notre objectif, à terme, est qu'ils se prennent en charge et puissent prendre en charge leurs familles respectives ».

Santé/Médecine traditionnelle/Recensement des tradipraticiens

Mieux intégrer les praticiens dans le système national

C-M.M.

Moanda/Gabon

LE ministère de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale procède, depuis quelques mois, en collaboration avec l'Organisation des chercheurs et tradipraticiens du Gabon (OCTG), au recensement des praticiens de la médecine traditionnelle sur l'ensemble du territoire national. Dans la province du Haut-Ogooué, cette mission a été dévolue à l'antenne provinciale du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo de l'OCTG, dirigée par le Dr en médecine traditionnelle Jean-Romuald Lengouayondza, plus connu sous le pseudonyme de « HH ».

Ce recensement, affirment les autorités, participe d'une meilleure intégration des dépositaires des secrets des plantes dans le système national de santé. Signe de la reconnaissance nationale du rôle de la médecine traditionnelle, à côté de celle dite moderne en termes de complémentarité dans la recherche et



Photo : C-MM

Le bureau moandais de la représentation provinciale de l'OCTG. Photo de droite : Une vue des ordres de mission signés du ministère de la Santé et de l'OCTG donnant mandat au président provincial de procéder au recensement des tradipraticiens.



Photo : C-MM

le traitement des pathologies pour le bien-être des populations. A cet effet, le représentant provincial de l'OCTG sillonne actuellement tous les départements des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo, aux fins d'informer et de sensibiliser ses pairs tradipraticiens sur les objectifs dudit recensement. En dépit de quelques réticences rencontrées ici et là, l'opération connaît un engouement certain.

« Jusqu'à ce jour, j'ai enregistré une vingtaine de dossiers que j'ai déjà transmis au directeur régional de la Santé du Haut-Ogooué. Il me reste encore quelques



Photo : C-MM

Il est impératif de lutter contre la vente dans la rue des produits, écorces et potions.

localités à visiter (...) Je garde l'espoir que mes pairs tradipraticiens comprendront le bien-fondé de la reconnaissance nationale de notre travail. Je sais que pour les confrères réti-

cents, le recensement a un objectif voilé de percer les secrets de leur science pour d'autres fins. Mais au-delà du simple recensement, la mission conjointe du ministère de la Santé et de l'OCT

visé à organiser notre secteur d'activité, afin de savoir qui fait quoi et où. Il s'agit aussi de lutter contre les faux Nganga et les vendeurs ambulants de potions et autres écorces

médicinales qui, parfois, mettent en mal la réputation de la médecine traditionnelle. L'ordre de mission dûment signé du ministère de la Santé me donne mandat de traquer ces "loups solitaires". Il n'est plus question d'évaluer en vase clos, mais plutôt de mettre son savoir-faire au service des questions de santé publique, ce, en collaboration avec la médecine moderne », explique le Dr Jean Romuald Lengouayondza.

Il ajoute : « A travers le bureau local de l'Organisation des chercheurs et tradipraticiens du Gabon, les données recueillies au cours de ce recensement permettront de conseiller et d'orienter les populations vers les tradithérapeutes spécialistes, voire de la médecine moderne, car il sera prétentieux de dire qu'on peut tout soigner. Chaque médecine a ses limites. Dès lors, le partenariat avec le gouvernement, par le truchement du ministère de la Santé, est vu ici comme une valeur ajoutée dans la politique nationale de santé publique, en plus de la reconnaissance nationale du rôle de la médecine traditionnelle. »